



Récupérer son nom de famille, pour un ex mari

Par **Virginie**, le **18/09/2009** à **09:54**

Bonjour,

mon ami a divorcé il y a 2 ans et aujourd'hui, il souhaiterait se marier avec moi. Par contre, lors de son divorce à l'amiable, son avocate, commune avec son ex femme, lui a conseillé de laisser porter son nom de famille à son ex femme (plus simple pour les papiers). Mais aujourd'hui, il souhaiterait le récupérer afin qu'il n'y ait qu'une seule femme qui porte son nom de famille.

Pouvez vous nous indiquer la marche à suivre afin qu'il puisse récupérer son nom de famille?

Merci d'avance.

Virginie